

BE GREEN FLEX

Variable – 1 an
Période novembre 2024
TVA incluse



		Electricité verte (6% TVA incl.)		Gaz (6% TVA incl.)
		Consommation	Injection*	Consommation
coût de l'énergie	24h	9,77 c€/kWh	4,38 c€/kWh	4,56 c€/kWh
	h. pleines	10,12 c€/kWh	4,54 c€/kWh	
	h. creuses	9,51 c€/kWh	4,27 c€/kWh	
	excl. nuit	9,51 c€/kWh	-	
Redevance		21,90 €/an	0,00 €/an	21,90 €/an
Partage de l'énergie (coût administratif)**		75,00 €/an		

* Les tarifs d'injection s'appliquent uniquement en Flandres et si vous avez choisi ce régime spécifique lors de votre enregistrement ou si votre installation relève de ce régime. Plus d'informations sur <https://www.vreg.be/nl/faq/terugleveringscontract>

** Les frais administratifs pour le partage d'énergie seront calculés au prorata du nombre de jours d'activité de partage d'énergie.

ELEGANT FOURNIT DE L'ÉLECTRICITÉ 100% VERTE

LES PRIX DE L'ÉNERGIE SONT VARIABLES. QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?

Le prix que vous payez est lié aux prix de gros du marché du jour, tant pour l'électricité verte que pour le gaz naturel. Pendant les 12 premiers mois suivant votre changement de fournisseur, votre prix est adapté au prix de gros selon cette formule fixe. Cette formule est valable pour tout contrat débutant au plus tard le dernier jour du 6ème mois après la souscription du contrat.

Votre formule tarifaire pour l'électricité :

	Consommation	Injection
compteur simple:	$1,100 \times \text{BELPEX}_{\text{RLP}} + 2,00$	$0,550 \times \text{BELPEX} + 1,00$
compt. bihoraire hr. pleines:	$1,140 \times \text{BELPEX}_{\text{RLP}} + 2,00$	$0,570 \times \text{BELPEX} + 1,00$
compt. bihoraire hr. creuses :	$1,070 \times \text{BELPEX}_{\text{RLP}} + 2,00$	$0,535 \times \text{BELPEX} + 1,00$
exclusive nuit:	$1,070 \times \text{BELPEX}_{\text{RLP}} + 2,00$	

Belpex est la bourse belge de l'électricité. Le paramètre $\text{BELPEX}_{\text{RLP}}$ est défini comme la moyenne quotidienne des prix horaires Belpex pondérés par le RLP. La pondération RLP est basée sur la moyenne de toutes les valeurs RLP belges (publiées par Synergrid). Le tableau ci-dessus montre le prix de vente basé sur la valeur la plus récente du paramètre $\text{BELPEX}_{\text{RLP}}$, celle de octobre 2024, soit 82,007 €/MWh. Pour l'injection, la valeur la plus récente du paramètre BELPEX est celle de octobre 2024, soit 77,876 €/MWh.

Votre formule tarifaire pour le gaz naturel: $1,020 \times \text{ZTP}_{\text{RLP}} + 2,00$

ZTP signifie "Zeebrugge Trading Point". Le paramètre ZTP_{RLP} est défini comme les prix quotidiens pondérés par le RLP de ZTPH Day Ahead. La pondération RLP est basée sur la moyenne de toutes les valeurs RLP belges (publiées par Synergrid). Les prix ZTP Day Ahead sont publiés quotidiennement, en l'absence de publication nous prenons la valeur du jour précédent. Le tableau ci-dessus montre le prix de vente basé sur la valeur la plus récente, celle de octobre 2024, soit 40,218 €/MWh.



Tarifs du réseau d'électricité

Région wallonne	Coûts de distribution (c€/kWh)				Terme fixe (€/an)	Prosumer (€/kWp/an)	Transport (c€/kWh)
	24h	pleines	creuses	ex. nuit			
AIEG	7,83	8,20	6,31	5,53	25,49	59,02	2,61
AIESH	11,90	12,24	7,33	6,64	18,02	79,21	2,61
ORES:							
- Brabant Wallon	9,07	9,63	5,66	4,65	13,60	66,19	2,61
- Est	9,07	9,63	5,66	4,65	13,60	66,19	2,61
- Hainaut	9,07	9,63	5,66	4,65	13,60	66,19	2,61
- Luxembourg	9,07	9,63	5,66	4,65	13,60	66,19	2,61
- Mouscron	9,07	9,63	5,66	4,65	13,60	66,19	2,61
- Namur	9,07	9,63	5,66	4,65	13,60	66,19	2,61
- Verviers	9,07	9,63	5,66	4,65	13,60	66,19	2,61
Régie de WAVRE	10,85	11,02	8,72	8,72	17,34	76,26	2,61
TECTEO RESA	9,87	11,00	6,03	5,25	25,79	70,67	2,61
AIEG	7,83	8,20	6,31	5,53	25,49	59,02	2,61

Région flamande	Compteur digital				Compteur analogique				
	Tarif capacitaire	Tarif de prélèvement hrs normales	Tarif de prélèvement ex. nuit	Gestion des données	Tarif capacitaire	Tarif de prélèvement hrs normales	Tarif de prélèvement ex. nuit	Gestion des données	Prosumer
	(€/kW/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/kW/an)
FLUVIUS ANTW.	40,2419	4,59244	3,40588	15,14	100,6046	6,78650	5,59994	13,95	45,85
FLUVIUS LIMB.	41,3087	5,38613	4,02546	15,14	103,2758	7,97663	6,61596	13,95	53,89
FLUVIUS WEST	44,3052	4,82076	3,64424	15,14	110,7594	7,45668	6,28015	13,95	50,37
GASELWEST	46,0042	5,70838	4,16029	15,14	115,0100	8,47173	6,92364	13,95	57,23
IMEWO	41,7713	4,71756	3,53433	15,14	104,4312	7,16627	5,98303	13,95	48,41
INTERGEM	37,2318	4,05034	3,07933	15,14	93,0786	6,42035	5,44933	13,95	43,38
IVEKA	43,6951	4,63924	3,43638	15,14	109,2330	7,11737	5,91451	13,95	48,08
IVERLEK	41,9261	4,58788	3,45855	15,14	104,8128	7,13518	6,00584	13,95	48,20
PBE	56,5930	4,71158	3,79846	15,14	141,4782	8,12849	7,21537	13,95	54,91
SIBELGAS	46,5117	5,27163	3,96145	15,14	116,2820	7,87479	6,56461	13,95	53,20

Si, en cas d'un compteur digital votre «pic mensuel» est inférieur à 2,5 kW, vous serez facturé en tout cas avec un minimum de 2,5 kW selon les règles de la VREG:
<https://www.vreg.be/nl/veelgestelde-vragen/hoeveel-capaciteitsttariefbetaalt-u-voor-een-kilowatt>

Si la somme de votre tarif capacitaire et votre total du tarif kWh est supérieure au tarif maximum, qui est de 20,35480 c€/kWh, vous payerez au maximum ce tarif plafonné.

Taxes et surtaxes sur l'électricité

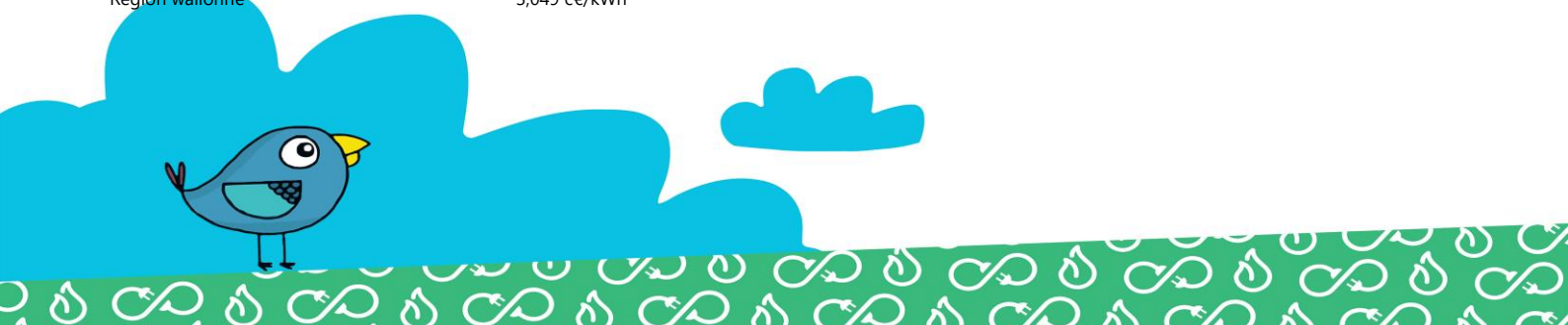
Cotisation sur l'énergie		0,20417 c€/kWh
Accise fédérale	Consommation: 0 – 3.000 kWh	5,03288 c€/kWh
	Consommation: 3.000 – 20.000 kWh	5,03288 c€/kWh
	Consommation: 20.000 – 50.000 kWh	4,81876 c€/kWh
Redevance de raccordement (WA)		0,07500 c€/kWh
Contribution fonds énergie (FL)	Résidentiel	0,00 €/mois
	Non-résidentiel	9,57 €/mois

Electricité verte et CHP

Cette contribution est destinée à supporter les investissements dans l'électricité verte (et en Flandre également dans la cogénération ou "CHP").

Ces quotas sont imposés par les autorités régionales et s'appliquent à chaque fournisseur. Les charges liées à l'énergie verte et à la cogénération seront ajustées aux changements législatifs et aux conditions du marché et figureront séparément sur la facture :

Région flamande	1,582 c€/kWh
Région wallonne	3,049 c€/kWh



Tarifs du réseau de gaz naturel

	Coûts de distribution				Terme fixe
	T1 (<5000 kWh)		T2 (5001-150000 kWh)		
	fixe (€/a)	var (c€/kWh)	fixe (€/a)	var (c€/kWh)	(€/an)
FLUVIUS ANTW.	15,97	2,329	99,87	0,651	13,95
FLUVIUS LIMB.	17,10	1,936	63,26	1,012	13,95
FLUVIUS WEST	7,75	2,808	88,73	1,188	13,95
GASELWEST	14,68	2,122	64,67	1,123	13,95
IMEWO	17,00	2,454	95,37	0,887	13,95
INTERGEM	12,96	1,891	62,6	0,899	13,95
IVEKA	13,98	2,017	75,10	0,795	13,95
IVERLEK	14,24	2,051	70,95	0,917	13,95
SIBELGAS	13,47	1,971	74,73	0,745	13,95
ORES:					
- Brabant Wallon	25,74	3,808	104,68	1,861	
- Hainaut Gaz	25,74	3,808	104,68	1,861	
- Luxembourg	25,74	3,808	104,68	1,861	
- Mouscron	25,74	3,808	104,68	1,861	
- Namur	25,74	3,808	104,68	1,861	
TECTEO RESA	33,38	3,707	117,77	2,018	

Taxes et surtaxes sur le gaz naturel

Cotisation sur l'énergie		0,10577 c€/kWh
Accise fédérale	Consommation 0 – 12.000 kWh	0,87238 c€/kWh
	Consommation >12.000 kWh	0,95321 c€/kWh
Redevance de raccordement (WA)		0,00750 c€/kWh

Frais de transport du gaz naturel

Les coûts du réseau de transport pour le gaz naturel en 2024 sont estimés à 0,162 c€/kWh (TVA incluse) tel que publié par Fluxys.

Elegant applique les tarifs de réseau, les taxes, les impôts, les contributions et les surtaxes tels qu'approuvés par les régulateurs (VREG et CWAPE) et les autorités compétentes. Pour votre information, les tarifs les plus récents sont affichés compris la TVA de 6 % lorsqu'elle est applicable. Toute modification rétroactive indépendante de la volonté d'Elegant, sera répercutée par Elegant sur le client.

